

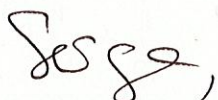
À l'attention de Monsieur Serge GUERIN
Maire de Servas
Mairie
1, route de Bourg
01960 SERVAS

Réf. : TVu/ARo – 21/0585

Affaire suivie par : Thierry VUARAND
Direction Aménagement du Territoire
Pôle Urbanisme
04 74 24 19 21

Objet : Modification du PLU

Monsieur le Maire,



Vous avez notifié à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) le projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Servas conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.


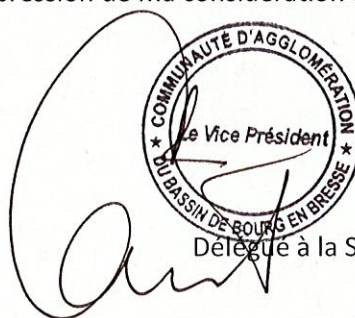
Le projet de modification du PLU a principalement pour objectif de permettre l'installation d'une clinique vétérinaire. Il s'inscrit dans une approche globale de qualification du centre-bourg, qui sera traitée dans le cadre de la révision du PLU engagée.

La CA3B est particulièrement attentive à ces enjeux de qualité urbaine des centralités, notamment pour Servas qui constitue un pôle local équipé du Schéma de Cohérence Territoriale. La qualité urbaine est à appréhender selon des logiques d'animation et de déplacement, de sobriété foncière et de respect des enjeux environnementaux. Les services de la CA3B, notamment la Direction de l'aménagement du territoire, sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

La CA3B émet un avis favorable sur ce projet de modification du PLU.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement,



Le Vice-Président,

Guillaume FAUVET

Délégué à la Stratégie Territoriale
et au Foncier